

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : CALIPSO A (A)

Société de gestion : Carlton Sélection

ISIN : FR001400FBG3

Site internet : www.carltonselection.fr

Contact : Appelez le 05 56 23 17 17 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Carlton Sélection en ce qui concerne ce document d'informations clés. Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-11000015.

Date de production du document d'informations clés : 20/01/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un fonds commun de placement (FCP) soumis au droit français.

Durée de vie du fonds : Le fonds est créé pour 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 01 Février 2122. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectif : L'OPCVM est de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro ». L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice composite 80 % Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporates 1-3 ans après prise en compte des frais courants.

En souscrivant à CALIPSO A, vous investissez dans des produits de taux en euro.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 6 mois, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence (l'indice composite 80 % Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporates 1-3 ans). Pour y parvenir, le processus de gestion s'articule autour de deux axes : la sélection de titres et la gestion de la sensibilité du portefeuille. La sélection des titres est effectuée à partir de scénarios macroéconomiques, d'analyses crédits et de l'appréciation par l'équipe de gestion de la prime offerte par les titres de cet émetteur pour rémunérer le risque de signature et/ou de liquidité. Un nouvel émetteur est étudié avec d'autant plus d'intérêt que sa contribution à la diversification du portefeuille sera élevée. Les titres obligataires de "bonne qualité" seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standards & Poors ou allant de Aaa à Baa3 dans l'échelle de Moody's. Les investissements sont ainsi réalisés sur des obligations et des titres de créance privés ou publics émis en euros. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) comprise entre 0 et 3 selon les anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux d'intérêts de la zone euro.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs. Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi. Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible dans le prospectus).

Modalités de souscriptions et de rachats : Les investisseurs peuvent souscrire ou demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS BANK), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait deux jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles, en français, sur notre site internet carltonselection.fr ou sur simple demande écrite adressée à courriel : relations-investisseurs@carltonselection.fr ou auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17.

La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris. Elle est disponible auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux – Tél. : 05.56.23.17.17 et sur le site www.carltonselection.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 – relations-investisseurs@carltonselection.fr

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPC peuvent être soumis à la taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 6 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement. L'investissement risque d'être perdu s'il n'est pas protégé, si Carlton Sélection n'est pas en mesure d'effectuer les versements ou que des dépenses d'investissement complémentaires à l'investissement sont requises. Dans ce cas, la perte totale peut largement excéder le montant de l'investissement initial.

Période d'investissement recommandée : 6 mois

Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios :

SCENARIOS		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	Si vous sortez après 6 mois
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 523.82€
	Rendement annuel moyen	-9.30%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 892.28€
	Rendement annuel moyen	-2.14%
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 202.44€
	Rendement annuel moyen	2.02%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 257.20€
	Rendement annuel moyen	2.57%

Les scénarios pour un investissement d'une durée de 6 mois se sont produits pour un investissement similaire à l'indice de référence en 2015.

Que se passe-t-il si Carlton Sélection n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de Carlton Sélection. En cas de défaillance de Carlton Sélection, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€		Si vous sortez après 6 mois
Coût total		20.50€
Incidence des coûts annuels (*)		0.21%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.23% avant déduction des coûts et de 2.02% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0.00€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0.40 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	20.00€
Coûts de transaction	0.01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0.50€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20.00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence (80 % Euribor à 3 mois + 20% de l'indice Iboxx € Corporates 1-3 ans). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la valeur liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue à condition que la performance soit supérieure à zéro sur la période de référence concernée.	0.00€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 6 mois. Elle est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. L'investisseur pourra racheter ses parts selon les modalités précisées dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » de ce document. En cas de rachat avant la période de détention recommandée le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription sera plus élevé. Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant la période de détention recommandée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients peut être transmise à CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou à relations-investisseurs@carltonselection.fr. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou sur le site www.carltonselection.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Carlton Sélection sur le site www.carltonselection.fr.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Carlton Sélection à l'adresse www.carltonselection.fr. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Le produit financier fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR.

En application des articles L. 214-8-7 du code monétaire et financier et 411-20-1 du règlement général de l'AMF, la société de gestion peut décider de plafonner les rachats (« Gates ») quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs ou du public le commande. La société de gestion n'a pas prévu un dispositif de plafonnement des rachats.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Pour plus de détails sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.carltonselection.fr.

Conformément à la réglementation applicable, CARLTON SELECTION s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et qui sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC CALIPSO A.